

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Août 2020 / N° 146

Informations municipales

Le tambour continue. C'est un choix qui s'impose devant le nombre de lecteurs fidèles et le nombre de personnes qui se le procurent à distance par courrier ou par le site internet. Karine DUCHER, Stéphanie GRANET et Pascal FEYT seront vos interlocuteurs pour collecter les articles et s'occuper de la parution. C'est ici l'occasion de remercier Philippe GILIBERT qui durant douze années n'a jamais manqué une seule parution et a réalisé des mises en page toujours soignées, agrémentées de ses photos personnelles. Nous lançons donc un appel à nos contributeurs habituels et nouveaux pour ensemble réaliser ce petit bulletin qui n'a d'autre prétention que de vous informer sur la vie communale et associative. Vos articles sont à transmettre sur : tambourdeblesle@orange.fr ou à déposer dans la boîte de la Mairie.

Depuis quelques jours, certains d'entre vous rencontrent des difficultés pour la réception de la télévision sur râteau. Les perturbations sont dues à la mise en service d'une station 4G sur le relai et il est nécessaire d'installer un filtre sur votre antenne. Pour cela, il convient de téléphoner au numéro de l'ANFR : 0970 818 818. Attention, si vous êtes locataire, c'est votre propriétaire qui doit faire la démarche.



RIRETTE NOSSENT

L'histoire commence en janvier 1933 là-haut dans la montagne, à la Fage près du col de la Fageole. Rirette, puisque c'est comme cela qu'on l'a toujours appelée (et elle y tenait à ce prénom, et l'a

toujours imposé à ses amis), Rirette donc, y est née, aînée de la famille fondée par Germaine Géraud et Charles Magne,

« illustre » papa qu'elle était fière de présenter.

La famille descendra à Blesle et s'agrandira, avec deux sœurs, Jeannette et Fanou. La guerre est venue et son papa fut prisonnier et envoyé loin à l'est de l'Allemagne. Retour à la Fage. Elle gardera beaucoup de souvenirs de son enfance là-haut, pas toujours facile, mais plein de bons moments passés avec ses sœurs, mais aussi avec son oncle à peine plus âgé, Gilbert (il deviendra prêtre, lui le seul garçon d'une fratrie de cinq). Elle nous racontait la vie à la ferme, les vaches à garder, le chemin de l'école, les hivers rigoureux, le violon du grand-père....

Période qui se finit bien avec le retour de son papa.

La famille revient à Blesle, sur la place de l'église, où sa maman tient une quincaillerie et d'où son papa va œuvrer dans tout le pays comme plombier zingueur.

L'école à Blesle, Brioude, Massiac. Puis l'enseignement à Sainte Florine puis Rochefort Montagne. Elle se souvenait des trajets en Citroën C4 avec son père jusqu'au col de la ventouse pour y prendre le car jusqu'à l'école où elle travaillait avec les sœurs.

Puis c'est le départ pour Paris avec un emploi à la clé et de nouveaux amis. C'est là, au court d'une sortie à la patinoire de Molière, qu'elle va rencontrer Robert, l'homme de sa vie. Il va très galamment l'aider à tenir sur ses patins.

C'est dans l'église de Blesle qu'ils vont se marier en 1960.

Coup dur avec le décès de leur fille Chantal à sa naissance.

Puis la maladie de Robert qui leur fait prendre la direction des Alpes à Aix les Bains. Maman va prendre soin de son mari et l'accompagner dans des aventures épiques sur les routes de montagne enneigées pour vendre des livres dans les écoles. Philippe va y naître en 1963. Puis va suivre un retour en Auvergne à Issoire. Un emploi plus stable, les naissances de Michel puis de Pierre, les longues journées à gérer la famille avec les cours du soir que prenait Robert à Clermont.

3 enfants à éduquer, Rirette aura trouvé son projet de vie. Mutation à Angers. Toute la famille s'y installe. Rirette et Robert s'investissent beaucoup à cette époque dans le MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes) et dans les Equipes Notre Dame (accompagnement des couples).

Un nouveau déménagement sur Nantes ne mettra pas à mal son organisation de la cellule familiale. Ce sera aussi une période rythmée pour toute la famille par une participation continue à la maîtrise de la cathédrale et aux animations liturgiques.

A l'époque, la maison était ouverte aux copains et copines, aux étudiants isolés ou étrangers qui se sentiront toujours bienvenus dans son foyer. La famille s'agrandit avec deux belles filles puis 7 petits enfants dont elle était très fière.

Elle a partagé avec chacun ses passions et a dû s'intéresser à l'automobile, à l'aéronautique, à la musique. Il y a quelques semaines, elle nous disait regretter de ne plus reconnaître les marques de voitures dans la rue, ou de ne plus pouvoir chanter, mais elle était toujours incollable en géographie, en histoire, en orthographe et en musique classique.

Revenue en Auvergne après le départ de Robert en 2016, c'est un bête accident qui l'a conduite à le rejoindre mardi dernier, 60 ans après leur mariage.

Son sourire parfois espiègle, restera pour toujours en nous ainsi que son ouverture au monde et aux gens qui pouvait la rendre confiante de parfaits inconnus croisés çà et là. A sa famille le tambour présente toutes ses condoléances.

UNE DROLE DE MACHINE

Le branchement de la boulangerie nécessitait de retirer une nouvelle ligne électrique dans la rue de la Rodde. L'entreprise électrique chargée des travaux a utilisé pour la première fois dans Blesle, une excavatrice aspiratrice. Son avantage est d'ouvrir une tranchée moins large et surtout de la vider par aspiration sans risque d'abîmer les réseaux déjà enfouis. En deux jours, les travaux ont été réalisés, à ce jour la chaussée est rénovée et nous sommes en attente du branchement définitif.



MARTINE VALETTE

La peinture d'une vie

Martine était une enfant de Blesle. Si sa vie professionnelle l'a menée à Toulouse, elle aimait retrouver ses racines Blesloises à chaque saison ainsi que sa famille et ses amis de toujours. Parmi ses loisirs, peindre était une passion qu'elle a longtemps gardée secrète. Elle avait accepté l'idée de nous faire découvrir ses œuvres quelques temps avant qu'elle ne nous

quitte en juillet 2019. Ce fut pour nous une immense émotion de mesurer l'ampleur et la diversité de son travail, un reflet de son intense sensibilité. Du 11 au 26 Août, 12 place Edouard Onslow Blesle. Tous les jours 10h30-12h30 et 15h00-18h00. Entrée libre et gratuite. L'intégralité des dons sera reversée à la Ligue contre le cancer.

Le Tambour de Blesle

OUVERTURE DU MUSEE DE LA COIFFE à BLESLE



MUSEE DE LA COIFFE

L'Association "Les Amis du Pays de Blesle" vous informe de l'Ouverture du Musée de la Coiffe pour l'été 2020.

Suite à l'épidémie de la Covid 19, les Musées ont été fermés, le Conseil d'Administration a décidé d'ouvrir le Musée de la Coiffe à Blesle à partir du

samedi 4 juillet 2020.

Ouvert du mardi au samedi de 14h30 à 17h30 jusqu'au 26 septembre.

Au Musée toutes les mesures sanitaires sont mises en œuvre pour la sécurité et la santé du personnel et des visiteurs. Pour cela du gel hydro alcoolique est à disposition à l'entrée et à la sortie du Musée, le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du Musée, des masques sont en vente à la billetterie.

Entrée adulte: 6€, enfants jusqu'à 16 ans gratuit

Groupe limité à 10 personnes tarif 5€ (sur réservation)

Un circuit en sens unique de la visite a été mis en place, la salle du rez-de-chaussée n'est pas ouverte au public.

Collections de Coiffes en dentelle et rubans, costumes d'Auvergne.

La visite est guidée et accompagnée par notre personnel.

Renseignements au 04 71 76 27 08 ou Point information Tourisme Blesle 04 71 74 02 76.



Nous profitons de cet article pour un petit rappel :

Conformément aux annonces faites par le Premier Ministre, l'obligation du port du masque dans les lieux publics clos est entrée en vigueur lundi 20 juillet 2020.

Cette obligation s'applique à toute personne âgée de plus de onze ans, dans les lieux suivants :

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, y compris les salles de spectacle et les cinémas.
- Restaurants et débits de boissons.
- Hôtels et pensions de famille.
- Salles de jeux.
- Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement.
- Bibliothèques, centres de documentation.
- Etablissements de culte.
- Etablissements sportifs couverts.
- Musées.
- Etablissements de plein air.
- Chapiteaux, tentes et structures.
- Gares.
- Hôtels-restaurants d'altitude.
- Etablissements flottants.
- Refuges de montagne.
- Magasins de vente, centres commerciaux.

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil. **ADMR**, jeudi (8h30 à 12h30), Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un mardi sur deux (semaine impaire), tous les quinze jours (semaine paire) pour : Servières, le Chausse et les Baraques. Du 4 juillet au 29 août collecte supplémentaire pour le bourg de Blesle.

Horaires des messes : mercredi 5 août : 11h / samedi 8 août : 19h / mercredi 12 août : 11h église Saint-Pierre de Blesle / mercredi 19 août : 09h00 à Autrac / vendredi 21 août : 09h00 à St Etienne sur Blesle / mercredi 26 août : 09h00 à Torsiac

- Administrations et banques. - Marchés couverts.

Pour les établissements ne figurant pas dans cette liste, le responsable de l'établissement peut le rendre obligatoire. Les obligations de port du masque ne s'appliquent pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus. De manière générale, même en dehors de ces lieux, les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être respectées.

FETE DE LA PEINTURE

Elle aura lieu cette année, avec un peu de retard au vu de la situation sanitaire, avec pour thème : « **Portes et fenêtres.** »

Les amis du Pays de Blesle vous proposent la journée du 15 août. Inscriptions de 8h30 à 12h au Château des Mercœur. Tarif: Adultes 10€, de 15 à 18 ans 5€, enfants gratuit. 1er prix : 250€, 2ème prix : 170€, 3ème prix : 100€. Une journée sympathique dans les rues de notre beau village !



AAPPMA Blesle



Comme chaque année, notre AAPPMA des pêcheurs de Blesle organise « la fête de la pêche » pour les enfants de 6 à 16 ans. Cette année, en raison du COVID-19, nous n'avons pu la maintenir. Cependant après concertation, notre bureau a décidé d'organiser cette manifestation :

Le Samedi 22 Août 2020 à

14h à l'étang de Saint-Etienne sur Blesle.

Nous vous informons que la distanciation entre chaque enfant sera de 1m50 et que du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition afin de respecter les règles en vigueur. Pour tout renseignement merci d'appeler au : 06.76.72.91.84

ATELIER D'ARTISTES EPHEMERE

Benjamin chappe, Julie Taillieu et Kaala exposent à l'ancien VIVAL, rue Edouard Châtillon, tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h sauf lundis et samedis matins.

EXPOSITION VALLEE DE LA SIANNE

Traditions et décors sur le bâti ancien du Cézallier au château des Mercœurs, du 25 juillet au 16 août de 10h à 12h et de 14h à 18h

CABINET DU DOCTEUR BOUVET



Le cabinet est ouvert au rez-de-chaussée du bâtiment de la Poste,
3 place Saint Pierre à BLESLE.
Prise de rendez-vous au 04 71 76 55 04.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecins : Dr Barbary : 04.71.76.23.14 / Dr Bouvet : 04.71.76.55.04

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompriers** : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76